



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 18 mars 2026 — N° 44

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner le succès du projet de Foyer légendaire.

Mme Prass (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.

Mme Tremblay (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 95^e anniversaire de Fleuriste Chez Rose.

Mme Labrie (Sherbrooke) fait une déclaration afin d'appuyer les organismes du mouvement Le communautaire à boutte.

M. Asselin (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire des Loisirs Lebourgneuf.

18 mars 2026

M. Ciccone (Marquette) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Chantal Richer.

Mme Lachance (Bellechasse) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de la Société historique de Bellechasse.

M. Dufour (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de La Société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale de la Francophonie.

Mme Schmaltz (Vimont) fait une déclaration afin de souligner l'engagement des membres du conseil des élèves de l'école l'Odysée-des-Jeunes.

Mme Bélanger (Prévost) fait une déclaration afin de souligner le Mois national de la sensibilisation au cancer colorectal.

Mme Abou-Khalil (Fabre) fait une déclaration afin d'encourager les femmes à prendre leur place.

18 mars 2026

À 9 h 55, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 06.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 25 Loi visant à accroître la confiance du public envers le système de justice en modernisant la déontologie judiciaire et mettant en œuvre certaines recommandations du comité de la rémunération des juges pour la période 2023-2027

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 25.

18 mars 2026

Dépôts de documents

Mme Duranceau, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de l'Efficacité de l'État et présidente du Conseil du trésor, transmet le message suivant de Son Honneur la lieutenant-gouverneure à Mme la présidente, qui en fait lecture à l'Assemblée :

BUREAU DE LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE

Conformément aux dispositions de l'article 54 de la Loi constitutionnelle de 1867, je transmets et recommande à la considération de l'Assemblée nationale les crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 2027.

Manon Jeannotte

Québec, le 13 mars 2026

Mme Duranceau, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de l'Efficacité de l'État et présidente du Conseil du trésor, dépose :

La stratégie de gestion des dépenses et les renseignements supplémentaires – Budget de dépenses 2026-2027 – Volume 1 (versions française et anglaise);
(Dépôt n° 649-20260318)

Les plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes – Budget de dépenses 2026-2027 – Volume 2 (versions française et anglaise);
(Dépôt n° 650-20260318)

Les crédits et dépenses des portefeuilles – Budget de dépenses 2026-2027 – Volume 3 (versions française et anglaise);
(Dépôt n° 651-20260318)

Les crédits, dépenses et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées – Budget de dépenses 2026-2027 – Volume 4 (versions française et anglaise).
(Dépôt n° 652-20260318)

18 mars 2026

M. Charette, ministre responsable des Infrastructures, dépose :

Le plan québécois des infrastructures 2026-2036 – Budget de dépenses 2026-2027
– Volume 6 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 653-20260318)

Les plans annuels de gestion des investissements publics en infrastructures –
Budget de dépenses 2026-2027 (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 654-20260318)

M. Bélanger, ministre de la Cybersécurité et du Numérique, dépose :

Le plan des investissements et des dépenses en ressources informationnelles –
Budget de dépenses 2026-2027 – Volume 5 (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 655-20260318)

Puis, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 280 du
Règlement, les crédits budgétaires 2026-2027 soient déferés en
commission plénière afin que celle-ci les étudie et en adopte le
quart des crédits.

La motion est adoptée.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

18 mars 2026

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Caron (La Pinière), conjointement avec Mme Bélanger, ministre de la Santé, M. Cliche-Rivard, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), Mme Blanchette Vézina (Rimouski), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont), Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la première édition de la Journée nationale des usagers de la santé, une initiative de l'organisme « Les Usagers de la santé du Québec », qui vise à promouvoir l'amélioration de l'accès, la qualité des services et l'ouverture réelle aux usagers du réseau de la santé au Québec;

QU'elle reconnaisse l'importance de faire une place de choix à la voix des usagers du réseau de la santé dans nos délibérations publiques;

QU'enfin, elle témoigne de toute sa considération pour l'ensemble des citoyens, intervenants et professionnels du réseau de la santé mobilisés autour des enjeux de défense des droits des usagers et de qualité des services qui leur sont offerts.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 122 en annexe)

Pour : **95** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Bouazzi (Maurice-Richard), conjointement avec M. Morin (Acadie), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Poulet (Laporte) et M. Marissal (Rosemont), présente une motion concernant le projet de loi n° 1, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

18 mars 2026

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Sainte-Croix (Gaspé), M. Fortin, chef de l'opposition officielle, Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Marissal (Rosemont), Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que l'industrie des pêches et de l'aquaculture occupe une place importante dans l'économie des régions maritimes du Québec et qu'elle doit continuer de s'adapter face à un contexte géopolitique incertain afin d'assurer son développement et sa viabilité économique;

QU'elle souligne que depuis sa mise en œuvre en 2019, le Fonds des pêches du Québec a soutenu 195 projets en innovation, en infrastructures et en recherche scientifique;

QU'elle souligne l'appui unanime des acteurs de l'industrie des pêches du Québec pour la reconduction du Fonds des pêches;

QU'elle demande au gouvernement du Québec de confirmer son engagement à reconduire le Fonds des pêches du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Lévesque (Chapleau), conjointement avec M. Paradis (Jean-Talon) et M. Dufour (Abitibi-Est), présente une motion concernant la disposition de souveraineté parlementaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

18 mars 2026

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi visant à favoriser l'accès au logement et modifiant diverses dispositions concernant le domaine de l'habitation, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques le jeudi 26 mars 2026 après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 jusqu'à 13 h 05 et de 14 heures à 16 h 25 et le mardi 31 mars 2026 de 10 heures à 12 h 25 et après les avis touchant les travaux des commissions vers 15 h 15 jusqu'à 19 h 20;

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

Vérificateur général du Québec

UTILE

Regroupement des offices d'habitation du Québec

Réseau québécois des organismes d'habitation,
conjointement avec Alliance des corporations
d'habitations abordables du territoire du Québec

Front d'action populaire en réaménagement urbain

Confédération québécoise des coopératives d'habitation

Fédération des locataires d'habitations à loyer modique
du Québec

Fédération de l'habitation coopérative du Québec

Me Yves Jolicoeur du Regroupement des gestionnaires et
copropriétaires du Québec

Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal

Logement HAN

Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec

Regroupement des comités logement et associations de
locataires du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 1 minute 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

18 mars 2026

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 13 minutes 8 secondes pour l'opposition officielle et 4 minutes 23 secondes pour le deuxième groupe d'opposition;

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

QUE la ministre responsable de l'Habitation soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi visant à favoriser la sécurité et le sentiment de sécurité de la population et modifiant diverses dispositions;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi instituant la prestation de services de garde éducatifs à l'enfance par les personnes reconnues à titre de responsables d'un service de garde éducatif en communauté.

18 mars 2026

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 17 mars 2026, sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice et ministre responsable des Relations canadiennes, proposant que le principe du projet de loi n° 1, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec, soit maintenant adopté.

À la demande de Mme Soucy, première vice-présidente, Mme Dufour (Mille-Îles) retire certains propos non parlementaires.

À la fin de son intervention, Mme Dufour (Mille-Îles) propose la motion de report suivante :

QUE la motion en discussion soit modifiée en retranchant le mot « maintenant » et en ajoutant, à la fin, les mots « dans 12 semaines ».

La motion de report est déclarée recevable.

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour le débat restreint sur cette motion de report : 49 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 27 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 16 minutes 50 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 11 minutes 40 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 1 minute 30 secondes sont allouées à chacun des députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de report de Mme Dufour (Mille-Îles).

18 mars 2026

À 12 h 59, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur la motion de Mme Dufour (Mille-Îles) est ajourné au nom de M. Morin (Acadie).

Les travaux reprennent à 15 heures.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Tanguay, leader de l'opposition officielle, propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que la mauvaise gestion des finances publiques par le gouvernement caquiste depuis 2018, marquée par de nombreux gaspillages de fonds publics et une augmentation importante de la dette, n'a pas permis une amélioration marquée dans l'accès aux services publics pour les Québécoises et les Québécois.

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 22 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 11 minutes 15 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 6 minutes 53 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 4 minutes 23 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 5 minutes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants, sous réserve d'un maximum individuel de 45 secondes. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

18 mars 2026

À la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

À 16 h 01, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 16 h 09.

Affaires prioritaires

Discours du budget

M. Girard, ministre des Finances, prononce le discours du budget.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Girard, ministre des Finances, dépose les documents suivants :

Le sommaire des opérations budgétaires – Résultats préliminaires 2025-2026 –
Tableau 1;

(Dépôt n° 656-20260318)

Le sommaire des opérations budgétaires – Prévisions 2026-2027 – Tableau 2;
(Dépôt n° 657-20260318)

Les revenus – Prévisions 2026-2027 – Tableau 3;
(Dépôt n° 658-20260318)

Les dépenses – Prévisions 2026-2027 – Tableau 4;
(Dépôt n° 659-20260318)

18 mars 2026

Le plan budgétaire – Budget 2026-2027 (versions française et anglaise);
(Dépôt n° 660-20260318)

Les renseignements additionnels – Budget 2026-2027 (versions française et anglaise);
(Dépôt n° 661-20260318)

Le discours sur le budget – Budget 2026-2027 (versions française et anglaise);
(Dépôt n° 662-20260318)

Le budget en bref – Budget 2026-2027 (versions française et anglaise).
(Dépôt n° 663-20260318)

À la fin de son intervention, M. Girard, ministre des Finances, propose que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) fait quelques commentaires au nom de l'opposition officielle.

À la demande de Mme la présidente, M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) retire certains propos non parlementaires.

Mme Zaga Mendez (Verdun) fait quelques commentaires au nom du deuxième groupe d'opposition.

À la demande de Mme la présidente, Mme Zaga Mendez (Verdun) retire certains propos non parlementaires.

M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, fait quelques commentaires au nom du troisième groupe d'opposition.

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 19 mars 2026, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

18 mars 2026

À 17 h 34, Mme la présidente lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 19 mars 2026, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

18 mars 2026

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Caron (La Pinière), conjointement avec Mme Bélanger, ministre de la Santé, M. Cliche-Rivard, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), Mme Blanchette Vézina (Rimouski), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont), Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) :

(Vote n° 122)

POUR - 95

Abou-Khalil (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Julien (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)
Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)
Arseneau (PQ)	Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulet (IND)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dorismond (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Prass (PLQ)
	Dubé (IND)	Lakhoyan Olivier (IND)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dufour (IND) (Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ) (Mille-Îles)	Lamothe (CAQ)	Reid (CAQ)
Biron (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rivest (CAQ)
Blais (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ) (Les Plaines)	Rotiroti (PLQ)
Blanchette Vézina (IND)		Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Roy (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gagnon (CAQ)		Sainte-Croix (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Garceau (PLQ)	Leduc (QS)	Schmaltz (CAQ)
Bouazzi (QS)	Gendron (CAQ)	Lemay (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bussière (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ) (Chauveau)	Simard (CAQ)
Cadet (PLQ)	Grandmont (QS)	Lévesque (CAQ) (Chapleau)	St-Louis (CAQ)
Caire (CAQ)	Groncin (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Guilbault (CAQ)	Mallette (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Guillemette (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ) (Hull)
Champagne Jourdain (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Massé (QS)	
Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Chassin (IND)	Jacques (CAQ)		
	Jeannotte (CAQ)	Montigny (CAQ)	
	Jolin-Barrette (CAQ)	Morin (PLQ)	